



DAAC/23-988-133 du 20/11/2023

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DAAC AUPRES
D'ARCHAOS - POLE NATIONAL CIRQUE A MARSEILLE**

Référence : Bulletin officiel n°15 du 15 avril 2010

Destinataires : Professeurs du second degré public

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 91 88 41 - Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'une enseignante ou d'un enseignant du second degré de l'enseignement public, assurant une mission de conception, d'accompagnement et de promotion des projets menés en partenariat avec ARCHAOS, Pôle national Cirque à Marseille, rémunéré(e) en Indemnités pour Mission Particulière (IMP), taux 5, soit 3 750 euros annuels (à partir de 2024-2025). Pour cette année scolaire 2023-2024, l'IMP sera à taux 4 soit 2 500 euros car la mission débute en janvier 2024.

L'enseignante ou l'enseignant sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire, du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des modalités du travail en partenariat avec des structures culturelles.

La proximité géographique avec le territoire concerné est requise afin d'assurer une présence régulière (Marseille).

Le professeur relais DAAC est expert dans un domaine, mais il a également des compétences transversales lui permettant de renseigner les équipes pédagogiques pour l'ensemble des 8 domaines mobilisables dans des projets EAC : arts visuels et patrimoine / cinéma et audiovisuel / culture scientifique / histoire et mémoire / éducation aux médias et à l'information / livre et lecture / musique / spectacle vivant.

Le professeur relais DAAC travaille pour les élèves de tous les niveaux, de la maternelle jusqu'au baccalauréat, et il s'adresse aux enseignants de toutes les disciplines.

Au niveau territorial, il est l'interlocuteur privilégié des personnels de direction, des inspecteurs et des enseignants pour la mise en place du PEAC.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, il ou elle assurera la mission de professeur relais auprès d'ARCHAOS.

CONNAISSANCES ATTENDUES

- les textes officiels et de référence relatifs à l'éducation artistique et culturelle
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et culturelle
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés, ADAGE, le pass culture collectif.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

- attester d'une expérience certaine dans le domaine des arts du cirque
- savoir animer des actions de formation
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants
- maîtriser les outils de communication et informatiques, notamment pour les valorisations de projets

QUALITES RECHERCHEES

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps
- s'inscrire dans une démarche collective de projet
- savoir travailler en équipe
- savoir rendre compte de ses missions

MISSIONS SPECIFIQUES

Missions auprès d'ARCHAOS :

- Accompagner les dispositifs « le récit des yeux » en 2023-2024 et « les parcours zélés » en 2024-2025
- Favoriser la connaissance des actions culturelles d'ARCHAOS auprès de la communauté scolaire

Missions académiques :

- Mise en œuvre du Plan Académique de Formation pour les modules du domaine des Arts du cirque
- expertise des dossiers « arts du cirque » lors des appels à projets ADAGE

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2023-2024, à compter du 8 janvier 2024. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi fin juin 2024.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Emmanuelle Borsoni : emmanuelle.borsoni@ac-aix-marseille.fr
- à transmettre par voie hiérarchique, avant le 6 décembre 2023 à ce.daac@ac-aix-marseille.fr, un dossier constitué des documents suivants :
 - curriculum vitae
 - lettre de motivation
 - dernier rapport d'inspection
 - avis circonstancié de leur chef d'établissement

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la DAAC **la semaine du 11 décembre 2023**. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

DAAC

Adresse : 31 boulevard d'Athènes, 13001 Marseille, 3e étage droite

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines